

EM!

Atelier des idées

DOSSIER DE PRESSE



En résumé

Lancé à l'occasion du Grand Débat National, LaREM lance son "Atelier des idées", un outil open source innovant d'intelligence collective pour permettre aux marcheurs d'élaborer ensemble des propositions de politiques publiques nationales ou européennes.

Pensé à la façon d'un « Wikipédia des idées », cet outil se veut exigeant, collaboratif, et transparent.

Exigeant

Nous proposons un cadre structuré de réflexion afin de créer des idées ancrées dans la réalité, détaillées, prêtes à être utilisées.

Collaboratif

Chaque adhérent peut publier une nouvelle idée, suggérer des améliorations et voter pour des propositions.

Transparent

Toutes les propositions seront visibles du grand public. De plus, l'intégralité du code de l'outil est en open source.

Lancé à l'occasion du Grand Débat National, il servira dans un premier temps à construire la contribution du mouvement au débat. 4 thématiques spéciales « Grand Débat » sont ainsi proposées sur l'outil ; les marcheurs ont jusqu'au 28/02 pour soumettre leurs propositions qui seront ensuite traitées par les 4 groupes de travail thématiques (respectivement présidés par Sophie Errante, Bénédicte Peyrol, Brune Poirson et Marlène Schiappa).

L'Atelier des idées n'est pas pour autant limité à ces quatre thématiques. Il a vocation à alimenter la production d'idées du mouvement de manière pérenne, sur tous les sujets pour les mois et les années à venir.

"Remettre les adhérents au coeur de notre mouvement est l'une des priorités de mon mandat à la tête de La République En Marche.

L'Atelier des idées permettra de les associer à une attente forte : faire de LaREM un acteur central du débat d'idées.

Dans le cadre du Grand Débat, d'abord, mais aussi pour penser la suite de notre projet politique et réfléchir à plus long terme à notre futur commun, pour lever tous les freins à notre émancipation individuelle et collective. C'est aussi ça, le progressisme."

- Stanislas Guerini, Délégué général LaREM

Constat : un besoin d'améliorer la production d'idées de LaREM

La République En Marche est née de la promesse de remettre les citoyens au cœur de la vie politique. Trait d'union entre le gouvernement, le Parlement et les citoyens, notre vocation est double : mettre en œuvre un projet de société progressiste et veiller à ce que l'action politique soit proche des réalités et des préoccupations quotidiennes des Françaises et des Français.

Cette promesse se traduit dans les attentes de nos adhérents. L'étude menée par le think tank Terra Nova^[1] montre que la production de nouvelles idées et la remontée des préoccupations des citoyens sont jugées par les adhérents comme les deux fonctions les plus importantes de LaREM. C'est ainsi que 93 % d'entre eux attendent de notre mouvement qu'il soit capable de "produire des idées pour influencer les politiques publiques".

Depuis les élections présidentielle et législatives, les marcheurs ont déjà régulièrement participé au débat d'idées, notamment via nos consultations. Depuis 2017, ce sont plus de 100 000

contributions qui ont été recueillies, sur des thématiques aussi diverses que le logement, l'égalité entre les femmes et les hommes, la formation professionnelle et l'apprentissage ou encore l'Europe.

100 000
contributions recueillies
depuis 2017

Pour autant, ces outils ne répondaient que partiellement à nos attentes collectives. D'une part parce qu'il nous restait difficile d'accueillir et valoriser toutes les contributions spontanées d'idées, qui nous parviennent en grand nombre, via les centaines de mails et appels reçus chaque semaine ou lors des événements locaux organisés chaque jour partout en France. D'autre part parce qu'il était clair que nos adhérents et sympathisants manquaient d'outils collaboratifs concrets facilitant la consignation des débats et le processus de création d'idées.

^[1]<https://en-marche.fr/rapport-terra-nova>

Solution : l'Atelier des idées, un outil d'intelligence collective

Pour remédier à cela et réellement investir dans l'intelligence collective, nous avons développé l'Atelier des idées. L'objectif : construire avec la communauté des marcheurs des idées progressistes et utiles, qui viendront nourrir un projet de société avec une vision de long terme.

L'Atelier des idées c'est un outil...

Qui valorise les idées des marcheurs

En imposant un effort de qualification lors de l'élaboration d'une proposition. Chaque adhérent(e) ou comité local ayant une proposition est invité(e) à la développer pour fournir une contribution ancrée dans le réel et prête à être utilisée.

Comment cela se matérialise-t-il dans l'outil ?

✓ D'abord, en proposant une structure favorisant la réflexion, grâce à une distinction entre le constat de départ et la réponse concrète apportée par la proposition.



✓ Ensuite, en offrant la possibilité de préciser les implications budgétaires, juridiques, environnementales ou en matière d'égalité femmes/hommes et d'identifier, entre autres, les expériences de politiques publiques similaires déjà menées à l'échelle locale ou à l'étranger. (cf. annexe 1 : les questions posées lors de la proposition d'une nouvelle idée).

Qui innove dans son caractère collaboratif

Conçu comme une sorte de "Wikipédia des idées", l'outil permet à tous les adhérents de proposer des améliorations/compléments aux idées d'autres marcheurs, de manière spontanée, ou en répondant à la demande du rédacteur initial/auteur de soutien sur les aspects de sa proposition qu'il ou elle n'a pas pu développer seul(e). Ainsi chacun(e) peut contribuer en fonction de ses sujets de prédilection mais aussi de son temps et de sa disponibilité. Cela permet de maximiser la collaboration et de mutualiser les compétences.

Les marcheurs peuvent ensuite voter pour soutenir les propositions qui leur paraissent les plus pertinentes.

Comment cela se matérialise-t-il dans l'outil ?

✓ À partir du moment où un(e) marcheur(se) publie une proposition, celui(elle)-ci peut mentionner les domaines dans lesquels il ou elle sollicite une aide particulière. Dans tous les cas, une fois publiée sur la plateforme, sa proposition est ouverte aux commentaires et contributions pendant **dix jours**.

✓ Une fois passé ce délai de dix jours, chaque adhérent(e) peut soutenir la proposition, en distinguant s'il(elle) la soutient car elle lui apparaît comme « essentielle », « réaliste » ou « innovante » (ou une combinaison de ces critères).

Les propositions élaborées en groupe au sein d'un comité local seront par ailleurs valorisées.

Plus transparent que jamais

Les idées proposées par les marcheurs sont visibles par tous, adhérents ou non. Les plus commentées et les plus soutenues seront expertisées par les délégués thématiques de LaREM et pourront faire l'objet de propositions concrètes aux responsables politiques (gouvernement, députés...). Les élus pourront par ailleurs eux-même proposer des idées sur cette plateforme et ainsi co-construire leurs propositions avec les marcheurs.

Lancement : le Grand Débat National comme cadre

La première mission de l'Atelier des idées sera de servir la construction de la contribution du mouvement au Grand Débat National.

Quatre thématiques spéciales « Grand Débat » ont ainsi été créées. Les adhérents ont jusqu'au 28 février pour proposer leurs contributions sous ce label. Les meilleures propositions (les plus commentées et soutenues) seront ensuite expertisées par les quatre groupes de travail constitués par le Délégué général :

1. **Transition écologique**, groupe présidé par *Brune Poirson*
2. **Démocratie et citoyenneté**, groupe présidé par *Marlène Schiappa*
3. **Fiscalité et dépense publique**, groupe présidé par *Bénédicte Peyrol*
4. **Organisation de l'État et service public**, groupe présidé par *Sophie Errante*

L'Atelier des idées n'est pas pour autant limité à ces quatre thématiques. Les contributions sur d'autres sujets y sont les bienvenues, car l'outil a vocation à être pérennisé pour permettre la construction d'idées progressistes à plus long terme.

Technologie : un outil de civic tech open source

L'Atelier des idées est un outil numérique **développé par les équipes de LaREM. Le code est entièrement disponible en [open source](#), comme l'ensemble de nos outils publics.** Quiconque le souhaite peut donc inspecter l'intérieur de la machine, apporter de nouvelles fonctionnalités ou ré-utiliser notre code gratuitement pour construire sa propre plateforme d'intelligence collective.

L'outil sera donc amené à évoluer en fonction des besoins et recommandations de tous ceux qui souhaitent l'enrichir.



Annexe I : les questions posées lors de la proposition d'une nouvelle idée.

POUR COMMENCER

1 - Constat : quel problème souhaitez-vous résoudre ? (Obligatoire)

Expliquer précisément le problème que vous avez identifié et auquel vous souhaitez répondre. N'hésitez pas à étayer votre constat par des chiffres ou des exemples.

2 - Solution : quelle solution votre idée apporte-t-elle ? (Obligatoire)

Expliquez comment votre proposition répond au problème. Soyez le plus concret possible. Chaque proposition ne doit comporter qu'une seule solution.

POUR ALLER PLUS LOIN

3 - Risques : quels effets négatifs ou pénalisant cette proposition peut-elle avoir pour certains publics ?

Expliquez comment cette proposition peut porter préjudice à certains acteurs (individus, professions, territoires, institutions, entreprises, associations, etc) et comment il est possible d'en limiter les effets.

4 - Exemple : dans quels contexte cette proposition a-t-elle été mise en oeuvre ?

Précisez si cette proposition a été mise en oeuvre en France ou à l'étranger, s'il s'agissait d'une expérimentation et quels en ont été les résultats.

5 - Budget : quels impacts sur les finances publiques votre proposition peut-elle avoir ?

Expliquez si votre proposition entraîne directement des recettes ou des dépenses pour l'État ou les collectivités locales. Si oui, donnez si possible des éléments de chiffrage.

6 - Droit : quels changements juridiques votre proposition implique t-elle ?

Expliquer si votre idée nécessite de changer le droit en vigueur. Si oui, idéalement, précisez ce qu'il faudrait changer.

7 - Environnement : quels impacts sur l'environnement cette proposition peut-elle avoir ?

Expliquez si votre idée a des effets positifs ou négatifs sur l'environnement. Idéalement, précisez comment maximiser ou minimiser ces effets.

8 - Egalité femmes-hommes : quels impacts sur l'égalité femmes-hommes cette proposition peut-elle avoir ?

L'égalité femmes-hommes est la grande cause du quinquennat. Expliquez si votre proposition a des effets positifs ou négatifs sur ce sujet.

9 - Références : quelles sont les sources que vous souhaitez partager ?

Attention, vous ne pourrez enregistrer de pièces jointes. Mais les liens url sont acceptées.